L'ECHO DE GIER

Le journal de la Mairie de Cliousclat - Drôme

CLIOUSCLAT

Printemps/Eté 2018- N° 84

CLIOUSCLAT

Un nouveau visage pour la place de Cliou

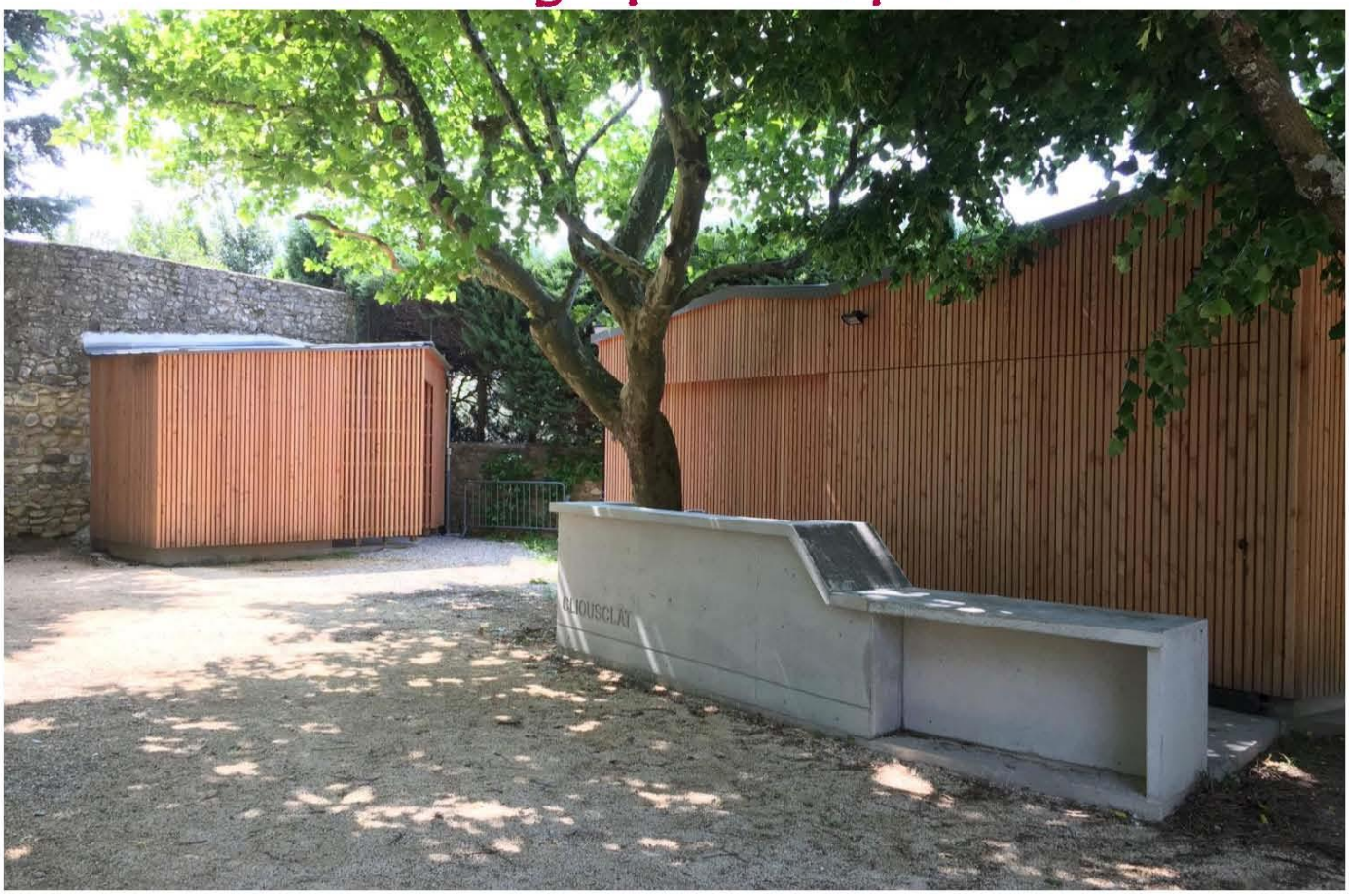

L'Echo de Gier est une publication gratuite réalisée par la commission information
de la Mairie de Cliousclat – Drôme – 04 75 63 02 06
www.cliousclat.fr

EDITO DU MAIRE

L'année a démarré sans trop d'hiver, excepté une semaine début mars avec des températures nettement négatives. C'est pour se préserver de cela que la mise en service de l'Édicule, sur la place du village, s'est fait un peu attendre. Cet Édicule (petit édifice construit sur la voie publique selon le Larousse) a déjà du succès avant même d'avoir servi, puisque sa photo a servi de carte de vœux à son architecte, Stéphanie FROBERT, et qu'il a fait l'objet, pour illustrer une très belle insertion de construction neuve dans un espace ancien, d'une publication du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Drôme, lequel nous a grandement aidés pour établir le cahier des charges initial.

Nous avons réussi à boucler notre budget mais cela devient difficile. Le budget des communes est divisé en 2 sections : le fonctionnement et l'investissement. Le fonctionnement est financé par des impôts (taxe d'habitation et taxe foncière), des ressources propres (locations, concessions, …) et des dotations de l'État. Ces dernières sont passées de 94.750 € en 2013 à 62.600 annoncées pour 2018, soit une baisse de 34%. Cette diminution est très importante, par son ampleur mais également par les conséquences qu'elle engendre. La part de recettes restant une fois les dépenses payées (CAF ou Capacité d'Autofinancement), diminue en effet d'autant. Or cette CAF permet aux Communes de d'assumer la part non subventionnée des investissements ou les annuités des emprunts contractés pour les payer. Cette part non subventionnée est à minima de 20% du montant de l'investissement mais souvent de bien plus que cela. Diminuer nos dotations revient à diminuer notre CAF soit notre capacité à investir. Cela est d'autant plus difficile que de nouvelles charges sont transmises aux communes, celles des équipements de défense contre les incendies. Autrement dit les petites communes rurales voient non seulement leurs capacités à investir extrêmement réduites et mais également monopolisées une nouvelle charge. Les associations des Maires de France et des Maires Ruraux de France essaient d'interpeler le gouvernement à ce sujet, malheureusement sans succès à ce jour.

Toutefois nous avons tout de même de beaux projets que nous essayons de faire avancer en espérant être en mesure de les financer. Il s'agit de la 2ème tranche de réhabilitation de la Poterie de Cliousclat et de la construction de logements sociaux locatifs. La construction de ces derniers a été confiée à l'opérateur Habitat Dauphinois qui a bien voulu nous associer au choix de l'architecte. Une réunion avec le groupe de travail composé de la Commission Urbanisme et des habitants volontaires qui ont participé au cahier des charges transmis à l'opérateur, a eu lieu le 30 mai dernier. Cela a permis à l'architecte de nous présenter un premier projet. Quelques rencontres avaient eu lieu auparavant, avec des esquisses mais surtout avec l'opérateur, l'architecte, la Commission d'urbanisme et Michel FLORIN, paysagiste urbaniste du cabinet Sempervirens de Livron, missionné par la Commune, pour trouver, notamment, comment organiser la circulation et les stationnements dans cet espace restreint.

Enfin, l'été 2018 a bien démarré avec de nombreux évènements hauts en couleur avec le marché de potiers "Les Potiers sont vernis", les 2 et 3 juin derniers, l'exposition des sculptures et peintures de Dany JUNG tout l'été, les 24 heures des boules, la reprise des marchés du Coin, et de nombreuses autres manifestations. Je remercie très vivement toutes les associations organisatrices (D554, Certains l'aiment bio, Idée et les autres …) et vous souhaite à tous un très bon été et une belle rentrée!

Le Maire Bertrand DELALLE

Le Maire, Bertrand DELALLE

Contact

Mairie de Cliousclat
Rue des Poteries
26270 Cliousclat

Tel : 04 75 63 02 06
Fax : 04 75 63 14 60
Courriel : mairie@cliousclat.fr
www.cliousclat.fr
www.facebook.com/mairiecliousclat

SOMMAIRE

A LA UNE 4
Portrait 5
Lucie et Jojo Moulin 6
ASSOCIATIONS – VIE LOCALE 7
AGENDA 7
INFOS MUNICIPALES 7
VIE DE L'ECOLE 7

Cabinet infirmier
Permanences de vaccinations
le 1er lundi de chaque mois
7h30 – 9h30
Prochaines dates :
3 septembre, 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre

ETAT CIVIL

Permanences mairie
Nouveaux horaires
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
14h à 17h

Naissances

Le 5 février	Elaïa SAUGÈRE
Le 3 mai	Juliette DUBRAY
Le 6 mai	Tao CERVANTES
Le 15 mai	Elijah VILCHEZ MANGAS

Mariages

27 janvier	Mme Emilie LEJEUNE et Mme Marie MICHEL
23 juin	Mme Audrey MUNSCH et M Philippe NARBEY
21 juillet	Mme Muriel DUBOURGEAT et M. Pierre ROUSSET DE PINA DE SAINT DIDIER
4 août	Mme Ilona DUMAS et M Johan DURET

Baptêmes civils

Le 14 avril	Mattéo SAPET
Le 28 juillet	Théo SIMIAN

Décès

Mme Gisèle CORDONNIER décédée le 26/11/2017
M Bernard DOCQ décédé le 27/12/2017
Mme Gilberte PEYRAT décédée le 24/02/2018
Mme Jacky MALY décédée le 17/04/2018
Mme Françoise DEMAS décédée le 31/07/2018

A LA UNE

Construction de logements locatifs bientôt au village

La vie à Cliousclat est agréable, nous en sommes tous persuadés, pourtant, il est très difficile pour les jeunes de s'y installer. Nombre d'anciens souhaiteraient continuer à habiter à Cliousclat mais se retrouvent trop isolés dans la campagne et on parfois des difficultés à entretenir une maison devenue trop grande pour eux. Devant ces problématiques, notre équipe travaille avec des habitants à un projet de construction de logements locatifs à loyer modéré.

Le projet de logements sociaux locatif avance correctement pour un démarrage des travaux au cours de l'année 2019. Le projet est donc confié à l'opérateur Habitat Dauphinois qui a permis aux membres de la Commission d'urbanisme de participer, à ses côtés, au choix de l'architecte. C'est M. Christian MENDEZ, de Bollène, qui a été retenu après une première sélection sur dossier puis un entretien avec l'opérateur et la Commission.
Parallèlement, la Commune a missionné M. Michel FLORIN du Cabinet SEMPERVIRENS de Livron pour établir un diagnostic avant-projet d'aménagement des espaces publics, notamment autour du projet de logements. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour arriver à faire coïncider plusieurs contraintes contradictoires notamment en termes de niveaux des différentes parcelles concernées par le projet.
C'est à l'issue de ces travaux que l'architecte a réellement commencé à se pencher sur le projet architectural. Il a, ainsi, dévoilé au Groupe de travail sur les Logements sociaux locatifs comprenant la commission d'urbanisme mais également les habitants qui s'étaient portés volontaires pour participer au travail sur le projet, une première esquisse en réunion le 30 mai dernier. Le projet a globalement été bien accepté même s'il doit être affiné. Ce sont 14 logements ou locaux d'activité qui sont ainsi prévus dans le projet, allant du T2 au T4 avec une majorité de T3. Le travail entre l'architecte, l'opérateur, la Commission d'urbanisme, les habitants associés et le paysagiste se passe dans un climat remarquable et très constructif. Une promesse de vente de la parcelle à Habitat Dauphinois doit être signée avec condition suspensive si le projet n'aboutit pas. En effet, le gouvernement ayant aussi sensiblement réduit ses aides en faveurs des opérateurs, ces derniers ne peuvent plus construire sur des baux emphytéotiques, comme cela se faisait couramment auparavant.

Une réunion publique sera programmée au cours de l'automne pour présenter le projet lorsqu'il sera plus abouti.

La Fabrique de Poterie reçoit le 8 FabLab

LE 8 FAB LAB, CE LABORATOIRE DE FABRICATION NUMÉRIQUE INSTALLÉ À CREST EST VENU À CLIOUSCLAT POUR PROPOSER UN PROJET D'EXPERIMENTATION DE LEUR IMPRIMANTE 3D À TERRE.

Ce 16 mai nous recevions en mairie Carole Thourigny, directrice du 8 FabLab, accompagnée de Cap Rural, et de la CCVD pour présenter à la poterie de Cliousclat et à la mairie un projet innovant d'expérimentation et de réflexion autour de l'impression 3D de terre qui rassemblerait les 3 pôles historiques de la céramique en Drôme : Dieulefit, Saint Uze et Cliousclat.

Une première rencontre du comité opérationnel constitué d'acteurs des 3 territoires s'est tenue afin de programmer le déroulement de cette expérimentation, par des professionnels de la terre, de l'imprimante 3D. Expérimentation qui permettra de produire une exposition l'année prochaine mais surtout d'engager une réflexion sur les modifications que pourrait apporter cette technologie pour la profession.

Visite de Marie-Pierre Mouton à la poterie

Ce printemps, la présidente du Département, Marie-Pierre Mouton est venue nous rendre visite à la Fabrique de Poterie de Cliousclat accompagnée de nos conseillers départementaux, Françoise Chazal et Jacques Ladegaillerie. Claude Aurias, maire de Loriol et conseiller régional était également présent.

Une belle occasion de leur montrer le fonctionnement de la Fabrique restaurée en grande partie grâce aux subventions de ces financeurs et de leur exposer la suite du projet.

Une commission s'est rassemblée au début de l'été pour lancer la deuxième tranche de travaux qui concerneront la salle des fours, la salle de bal et le hangar à bois qui deviendra des ateliers relais pour permettre à de jeunes potiers de lancer leur activité.

Un mot de la SCIC La Fabrique de Poterie de Cliousclat

« Il fait beau, il fait chaud, vive la promenade dans le Village de Cliousclat sans oublier la visite de la boutique de la Fabrique de Poteries.

Pour vous, celle-ci a été déjà et sera encore rénovée afin de mieux mettre en valeur les merveilles produites, depuis ce début d'année, dans la « pure tradition cliousclatienne » avec de nouvelles couleurs comme avec de nouveaux décors.

En effet, loin de s'épuiser, l'engouement pour les poteries en terre vernissée, auquel on assiste depuis des années, prend toujours plus d'ampleur ; ces poteries méritent donc un espace à leur hauteur !

L'agencement de la boutique a donc été rénové.

Aussi qui a dit qu'il fallait des moyens pour avoir des poteries en terre vernissée ? Pas nous qui le démontrons tous les jours !!!

Les prix n'ont pas augmenté, et, côté Déco, on peut craquer pour de belles pièces qui résisteront à l'épreuve du temps. Ainsi…. rien ne nous empêche de nous faire plaisir à mini prix.

Nous ne sommes ni une filiale de Twitter, ni apparentés à la « famille » de Johnny mais beaucoup de décors tournent autour de « l'oiseau » et autour du chanteur disparu lesquels ont fait l'objet de nombreux articles de presse !!!

La boutique est ouverte tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; le weekend end à partir de 10h30.

Un cadeau attend les actionnaires de la SCIC à la Boutique de la Poterie ; déjà quelques-uns de ces cadeaux ont été distribués à la grande satisfaction générale…mais tous les actionnaires ne sont pas encore venus !!!

Actionnaire ou pas, nous sommes, comme toujours, dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir.

Georges Berrebi – Gérant bénévole de la SCIC et toute l'équipe de La Fabrique.

Portrait

Lucie et Jojo Moulin

ILS SONT DE TOUTES LES MANIFESTATIONS, TRÈS INVESTIS DANS LA VIE DU VILLAGE, MAIS QUI SONT LUCIE ET JOJO ?

Fondatrice de l'Association Cliousclat Amitiés Loisirs en 1982, Lucie Moulin n'en est pas à son coup d'essai, elle avait déjà initié Cliou Ambiance 20 ans plus tôt, pour les jeunes. La vie associative à Cliousclat ne saurait faire sans cette cliousclatienne pur jus. C'est en effet à une centaine de mètres de sa maison actuelle que Lucie est née il y'a quelques printemps.

Non loin d'ici, à Loriol, Jojo nait, possible que son premier cri lui ait inspiré sa carrière de clairon au Réveil Loriolais, 35 ans de service, ça fait les poumons !

Lucie étudie à l'école de Cliousclat et passe avec succès son « certif » à 14 ans.

Puis déjà une passion : la joie de garder les enfants du village. Garde d'enfants, ménages, cueillette des fruits, apprentissage de la couture et cela jusqu'à ses 17 ans où elle « monte » à Paris comme gouvernante chez la femme de Bernard Privat (directeur des éditons Grasset) chez qui à Cliousclat Lucie avait été appréciée comme employée de maison modèle.

À 20 ans en 1955, elle revient à Cliousclat pour travailler à l'usine de retorderie Chavanos de Saulce. Elle se marie le 11 juillet 59 avec Jojo qui dégoulinait dans ses habits de marié sous la canicule du siècle (45 °C) à la mairie de Cliousclat célébré par M. Mourier maire, qui dans la fournaise ambiante avait oublié son écharpe !

En 1971 Lucie, obtiens son agrément d'assistance maternelle pour les enfants de la DDASS et ce à son domicile pendant 29 ans ; une passion.

En parallèle, Lucie aide à la ferme (200 veaux, céréales, cochons…) et suit Jojo dans ses déplacements du « réveil Loriolais ». JOJO est clairon depuis 35 ans et toujours présent sur les commémorations du canton. Elle effectue 2 mandats de conseillère municipale. Lucie devient Présidente de l'APE en 75. Toujours pour les jeunes elle crée sa première association « Cliou Ambiance » en 82. Association de jeunes 14/20 ans, se réunissant à l'ancienne Salle des Fêtes pour des rencontres, des préparations de « vogues », de repas… Les ados sont ravis !

Puis Sylvette Course, maire de Cliousclat la nomme 6 ans au CCAS. 20 ans après « Cliou ambiance » Lucie crée en 2002 l'Association Cliou Amitié Loisir (ACAL). Une association de 80 adhérents, qui se réunit toutes les semaines à la Maison des Associations, le mardi après-midi. Des seniors de 55 ans et plus pour des moments de détentes (belote, scrabble, pétanque, marche quand il fait beau, anniversaires, repas, voyages…).

Et tous les ans, elle participe avec Jojo à l'animation fin Août de la fête du quartier de « La combe bacha ».

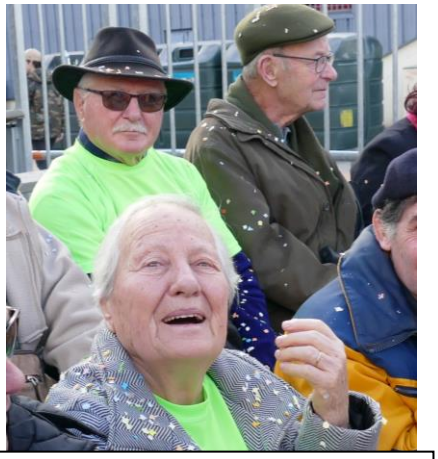

PORTRAIT CHINOIS

Le pays où vous auriez désiré vivre ?
Cliou « j'y suis, j'y reste », une passion pour mon village, les jeunes avec en plus maintenant les seniors.

Vos héros dans la vie réelle ?
Mes anciens enfants de la DDASS

Qu'appréciez-vous le plus chez vos amis ?
L'amitié simple, la convivialité, l'échange.

La plante ou l'animal dans lequel vous aimeriez être réincarnée ?
Etre « greffée » (avec jojo) sur un amandier, car c'est du solide et il vit vieux…

Votre devise ?
On trouve le bonheur dans les yeux des enfants.

ASSOCIATIONS – VIE LOCALE

Les 24H

Les 24H se sont déroulées cette année à Cliousclat, les 21 et 22 juillet 2018. Et Mirmande a remporté le trophée créé par Nicolas et Antonin Sourdive à la poterie de Cliousclat. Bravo aux vainqueurs.

Comme toujours, la partie s'est déroulée du samedi 18H au dimanche 18H, c'est l'association IDEE qui l'a organisée pour la deuxième fois depuis la modification de ses statuts. Le week-end a été très agréable, Dominique et son équipe restauration / snack ont régalé les participants. 150 repas le samedi soir, des ardoises à déguster le dimanche tout ça complété de frites et Hot Dogs sans oublié le mythique fromager servi par Jacques et Josiane.

Il a été totalisé plus de 70 bénévoles sur les différents postes, une belle réussite ! Il n'est pas trop tard pour rejoindre les rangs de l'association qui regroupe mirmandais et cliousclatiens, plus il y'a de monde et plus chacun peut profiter de la fête !

Suivez toutes les infos sur la page Facebook @24hmirmandecliou.assoidee

Les Marchés du Coin : Jamais d'œufs sans trois !

Le Marché du Coin remet le couvert cet été pour une troisième édition toujours plus jaune.
Vous êtes Cliousclatiens et vous êtes passé à côté du Marché du Coin ? Petite remise à niveau : à l'initiative d'une bande de joyeux consom'acteurs de Cliou et Mirmande, le Marché du Coin a vu le jour en 2016. Il s'agit d'un marché de producteurs locaux (dans les 50 kilomètres autour de Cliousclat) qui viennent vendre leurs produits en direct (fruits, légumes, viandes, pain, fromages, artisanats...) dans une ambiance conviviale et festive.

Rendez-vous cette année les 2èmes et 4èmes jeudis de juin à fin septembre au niveau du parking sous L'Alandier. Attention au changement d'horaire, le Marché du Coin commencera désormais à 17h. Pour le reste, pas de chamboulement si ce n'est les petites rectifications suite aux remarques des habitués. Vous retrouverez entre 20 et 30 producteurs diversifiés, les jeux en bois de la MJC Coluche pour les enfants et les plus grands, des tables pour pique-niquer et un concert à chaque marché. Sans oublier quelques surprises...

Derrière l'organisation du marché, une association : Certains l'aiment Bio ! constituée exclusivement de bénévoles. Alors n'hésitez pas, si vous souhaitez les rejoindre pour diffuser la communication, aider à installer et/ou démonter les jours de marché ou même réfléchir à l'avenir et au développement du Coin, une seule adresse : certainslaimentbio@gmail.com.

Le Marché du Coin n'existerait pas sans la Mairie de Cliousclat, L'Alandier, la MJC Coluche, le Crédit Agricole, tous les bénévoles et les fidèles. Merci à eux !

Qu'on se le dise... Il reste les 23 août, 13 et 27 septembre, le Marché du Coin vous attend !

Café-rencontre à Cliousclat

Ces bénévoles proposent un moment de convivialité à des personnes isolées, en écoutant leurs préoccupations quotidiennes autour d'une tasse de café, thé ou autre boisson, de jeux...
Un café-rencontre qui se renouvelle une fois par mois le troisième jeudi de 14h à 16h30 à la maison des associations.
Cette initiative portée par des bénévoles a pour but de faciliter la rencontre, créer des liens, sortir de l'isolement. C'est le secours catholique qui permet cette organisation mais nul besoin d'être d'une confession particulière pour passer un bon moment !

Cliou Chante

Pour vous inscrire à la Chorale Cliou Chante
Renseignements auprès de Maëllia (Marie-Noëlle Gosset)
06 07 63 55 14 mngosset@yahoo.fr

Le pré signol

Cette jeune association rassemble des voisins autour du pré Signol. Elle mixe les générations dans la réalisation d'un char qui représente le quartier lors de la Fête des Bouviers de Loriol.
De longues heures de travail pour un résultat dont ils peuvent être fiers !

Retrouvez les infos et détails sur www.cliousclat.fr

AGENDA

Concert : Quatuor à cordes Les Parisiennes
31 août - Place du village – 10€

Les marchés du coin
9 & 23 août
13 & 27 septembre

Vide-Grenier de l'ACAL
9 septembre

Exposition Dany Jung
Poterie de Cliousclat jusqu'au 16 septembre

Journées Européennes du Patrimoine
Poterie - 15 & 16 septembre 10H -19H
Visites guidées à 15H – Présence de Dany JUNG

INFOS MUNICIPALES

Numérotation des voies et signalétique village

Les dernières démarches se sont achevées, les plaques pour indiquer les numéros et le nom des lieux seront livrées très prochainement avec un guide pour l'installation dans les règles de l'art. Nous vous le rappelons, cette obligation de numéroter permettra en premier lieu de faciliter l'accès aux services de secours. C'est aussi indispensable pour obtenir la connexion à la fibre optique pour l'internet et simplifiera aussi les livraisons.

Point travaux

L'EDICULE EN SERVICE

L'édicule de la place est en service, il a été testé lors de la réunion publique de la D554 et lors de celle du Marché du coin le 25 mai.

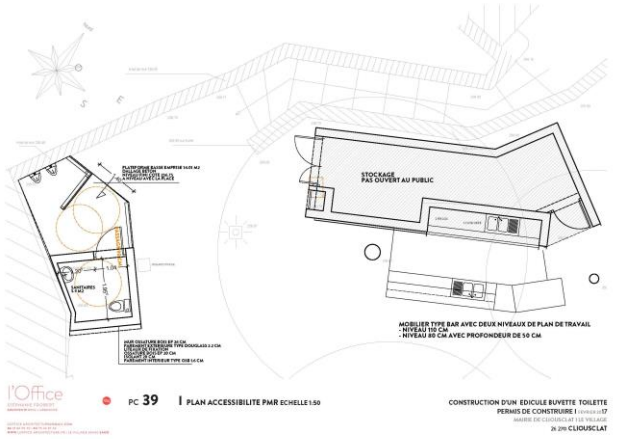

Une buvette avec des éviers, des emplacements pour des frigos, un espace de stockage fermé et des toilettes équipent désormais la place du village. L'objectif était d'améliorer le confort de ce lieu très apprécié et fréquenté assidument par les boulistes tout au long de l'année.

Cela devrait aussi faciliter la vie des bénévoles d'associations qui n'auront plus d'installations couteuses en temps et en énergie. Nous espérons que cela donnera l'envie à de nombreuses associations de programmer des festivités et actions citoyennes en s'appuyant sur cette construction.

Le marché de potiers, les 24H vous ont donné l'occasion de le découvrir ou de l'utiliser en conditions. Cet équipement financé grâce à nos partenaires, Département de la Drôme, rend de nombreux services aux bénévoles des associations. Quelques aménagements permettront d'optimiser son fonctionnement mais les retours sont déjà très favorables.

VIE DE L'ECOLE

Deux nouvelles maitresses côté Cliousclat

Marie-Pierre Tavan change d'établissement après avoir accompagné nos petits pendant une dizaine d'années, nous lui souhaitons une belle continuation. Florence Lebret sera à la rentrée auprès des primaires à Mirmande. Ce sont donc deux nouvelles maîtresses d'école qui donneront la classe à Cliousclat, bienvenue à elles deux !

Association Pour les Ecoles

Nouvelle année scolaire, nouveaux parents, nouvelle équipe pour l'APE ?!

Toutes les informations à la rentrée dans les cahiers de vos enfants sur cette association rassemblant les parents d'élèves dans le but de permettre le financement de matériel ou de sorties pour les écoliers.

Un grand bravo aux précédentes équipes, précieuses dans l'organisation des évènements de nos villages avec leurs buvettes toujours très appréciées !

Aux parents qui hésiteraient encore, l'APE permet à chacun de trouver sa place selon ses disponibilités, c'est une excellent occasion de rencontrer les autres parents et souvent de nouer des amitiés.

Projet jeunes Cliousclat et Mirmande

Odile Mery, Christian Coureau de la Fédération des MJC Drôme Ardèche accompagné des bénévoles de la MJC Coluche nous sont d'une grande aide par leur expertise du public jeune et l'accompagnement de leurs projets.

La journée jeux vidéo d'Halloween nous a permis de nous rendre compte de la jeunesse présente sur nos deux villages. Une trentaine d'ados de Cliousclat et Mirmande, ont participé à cette journée, accompagnés d'autant d'amis des alentours. Et nombre d'autres nous ont fait part de leur regret de n'avoir pu être là en raison des vacances scolaires. Nous misons donc sur 40 à 50 ados de 13 à 18 ans qui pourraient se mobiliser sur des projets communs.

Cela nous permet d'avancer dans la création d'un accueil de loisirs pour eux, mais organisé par eux… la forme, le fond, ils pourront proposer et décider avec un adulte référent pour les guider.
C'est pourquoi les mairies de Cliousclat Mirmande avec le soutien de la MJC Coluche Nomade proposent l'intervention d'une animatrice professionnelle pour écouter, suivre, et encadrer les jeunes de nos communes.

Contactez Saïda au 06 10 69 30 39

Un centre de loisirs mis en place à la rentrée

Lors de la commission jeunesse du 9 avril 2018, les élus des communes de Cliousclat Mirmande ont fait part de leur motivation pour créer un centre de loisirs les mercredis à la rentrée scolaire 2018.
Le retour à la semaine de quatre jours bouscule à nouveau l'organisation familiale des parents d'écoliers. Plus d'école le mercredi matin et la suppression des TAPS implique pour chacun d'entre eux de trouver des solutions nouvelles pour la garde de leurs enfants.
Une enquête sur les besoins de la population a été mise en œuvre, 71 familles ont répondu avec un potentiel de 30 à 50 enfants sur les accueil de loisirs des mercredis, petites vacances et grandes vacances..
Nous avons sollicité la MJC Coluche de faire une proposition en parallèle du projet jeunesse. Les calculs ont été faits, les réflexions menées de consorts et un centre de loisirs ouvrira ses portes à l'école de Cliousclat après la rentrée.

Les déclarations ont été déposées par l'association MJC Coluche, en lien avec les communes. La directrice sera la même personne que l'animatrice jeunesse. L'équipe d'animateurs.trices sera embauchée par la directrice avec un.e administrateur.trice de la MJC.

Les horaires d'ouverture seront de 8h30 à 17h30 avec possibilité de garderie le matin et le soir (7h30 8h30 matin et 17h30 18h30 le soir).

Le matériel pédagogique sera acheté en fonction du budget imparti, et mis à disposition de la commune et de la MJC.

Les ouvertures du centre : les mercredis entre chaque vacances, les vacances d'automne, d'hivers et de printemps, et le mois de juillet. Le démarrage se fera le mercredi 12 septembre 2018.

Nous souhaitons vivement que des ponts soient établis avec le périscolaire afin de permettre aux acteurs de travailler ensemble au service des enfants, avec la possibilité de constituer une équipe cohérente en valorisant les compétences de chacun.e.

Le coût d'une telle opération est conséquent. Le budget alloué aux TAPS sera attribué à ce service, des aides de la CAF et le financement par les parents permettront de boucler le fonctionnement de ce nouveau service. Bien sûr, la première année sera une année de test, nous invitons donc les parents à se mobiliser autour de la MJC afin d'assurer la réussite de ce projet.

Résumé des conseils municipaux

Ceci est un résumé des conseils, retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur **www.cliousclat.fr**

Cliousclat - Conseil Municipal du 20 novembre 2017

C'est une déclaration d'intention d'aliéner les parcelles AB 189, AB 196, AB 249 et AB 151 que le Conseil étudie en 1er pour décider, à l'unanimité, de renoncer à son droit de préemption.
Ensuite, le SDED (Service public Des Energies dans la Drôme) sollicite l'autorisation de renforcer le réseau d'électricité à La Chauchaille pour un montant de 42 .132,97 € qu'il finance lui-même sans sollicitation de la commune. Le Conseil approuve à l'unanimité.
Le Maire sollicite le Conseil pour prolonger les délais des marchés de la 1ère tranche de rénovation de la Poterie (travaux et maîtrise d'œuvre), du 1er novembre au 1er décembre 2017 afin de permettre la clôture de ces marchés.
Le Conseil réfute cette proposition par 7 voix contre et 5 voix pour. Le Conseil constate en effet qu'aucun changement dans l'organisation des travaux n'a eu lieu malgré les demandes répétées et malgré la réunion du 16 octobre dernier avec le Maître d'œuvre. Le Conseil considère que chacun ayant sa part de responsabilité, entreprises et Maîtrise d'œuvre, décide donc de ne pas allonger le délai d'exécution et l'application des pénalités de retard.
Ce sont ensuite des avenants sur l'un des lots de travaux de construction de l'Edicule de la place du village et concernant la maîtrise d'œuvre qui sont étudiés et validés à l'unanimité :

- lot 3 (Ossature Charpente pour l'Entreprise) : avenant de 435.94€ HT portant le montant du marché de 39 087.42 € HT à 39 523.36 €HT.
- Maîtrise d'œuvre : avenant d'allongement du délai d'exécution jusqu'au 30 décembre 2017.

Le Conseil a ensuite validé le choix proposé par le Maire de la banque et des prêts à contracter pour financer la part communale dans les projets de rénovation de la poterie et de la construction de l'Edicule.

- Pour la Poterie : 127.215 € sur 20 ans au taux de 1,56 %
- Pour l'Edicule : 45.246 € sur 15 ans au taux de 1,20 %

Enfin, le Conseil approuve à l'unanimité la proposition de prolongation de location jusqu'au 31 décembre 2017, de l'espace de vente de la Poterie à la Poterie d'Aigues-Vives, suite à un accord conclu avec la SCIC qui a repris la production de poteries de Cliousclat. Après cette date, c'est la SCIC qui louera cet emplacement.
Le Conseil s'achève sur les questions diverses.

Cliousclat - Conseil Municipal du 12 décembre 2017

Pour démarrer le Conseil valide, à l'unanimité, le maintien des tarifs adoptés en 2015, de location des salles communales :

Salle des fêtes

Location week-end		**Location journée hors we**	
• pour les cliousclatiens :	200 €	• pour les cliousclatiens	75 €
• pour les extérieurs :	500 €	• pour l'extérieur :	150 €

Maison des associations

Location week-end		**Location journée hors we**	
• pour les cliousclatiens :	125 €	• pour les cliousclatiens	65 €
• pour les extérieurs :	250 €	• pour l'extérieur :	130

C'est ensuite le montant du loyer du local infirmier qui est adopté à l'unanimité à hauteur de 180 €/trimestre.
Enfin, le Conseil valide, par 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, les avenants sur les lots de travaux de construction de l'Edicule sur la place du village :

- **Lot 2 Maçonnerie Entreprise GEO CONSTRUCTION -** Traitement des sols et traitement du plan de travail : avenant de 613 €HT portant le montant du marché de 17.790,33 €HT à 18.403,33 €HT.
- **Lot 3 ossature charpente entreprise DIVIANI -** Réalisation d'un placard et réalisation d'entrée d'air + fourniture et pose d'un panneau contreplaqué : avenant de 721,14€ HT portant le montant du marché de 39.523,36 €HT à 40.244,50 €HT.
- **Lot 6 Electricité entreprise JEANNE -** Modifications ont été nécessaires par rapport au devis initial ; avenant de 989 €HT portant le montant du marché de 3 998€HT à 4.987 € HT.

Le Conseil se termine par les questions diverses.

Cliousclat - Conseil Municipal du 13 février 2018

Pour débuter le Conseil, le Maire lui expose, suite à un courrier de l'A.M.D. (Association des Maires de la Drôme), la situation très sensible liée à la présence du loup dans de nombreuses communes du Département de la Drôme, sujet évoqué lors du Congrès départemental des Maires à Nyons.
Les communes concernées par le pastoralisme s'inquiètent grandement de l'avenir et de l'équilibre de leur territoire si l'élevage de plein air venait à disparaître, en rappelant que l'objectif de cette démarche n'est pas l'éradication de l'espèce loup mais d'inverser rapidement la tendance en défendant, en priorité, les activités humaines.
La délibération est adoptée par 5 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.
En application de la loi ALUR, la compétence en matière de PLU a été transférée à la CCVD (Communauté de Commune du Val de Drôme). Pour cela, la CLECT (Commission Locale des Coûts de Transferts) a estimé le montant de ce transfert de compétence à 210.106 € annuels. Ceux-ci seront donc retenus sur l'attribution de compensation (retour aux communes des ressources en provenance de, anciennement, la Taxe Professionnelle Unique). Toutefois, le Conseil Communautaire a proposé qu'une partie de ce montant, 50.000 € soit pris en charge par les fonds propres de la CCVD ramenant à 160.000 € celui retenu sur l'attribution de compensation.
Le Conseil a approuvé, par 7 voix pour 2, voix contre et 1 abstention, le rapport de la CLECT ainsi que le financement proposé.
Le Conseil approuve à l'unanimité, le renouvellement de la convention avec le Département pour le suivi technique de notre station d'épuration réalisé par son service, la SATESE.
La délibération suivante a pour objet l'autorisation à donner au Maire pour solliciter des subventions pour la 2ème tranche de travaux de la Poterie, selon le plan de financement ci-dessous :

Ressources	***Montant (HT)***	***%***
Etat (Dotation de soutien à l'investissement public 2018)	67.500 €	11,25%
État (DETR 2018) 25% sur 150 k€	37.500 €	6,25%
État (autre)(à préciser) – DRAC (30% 450 k€)	135.000 €	22,50%
Conseil Régional	120.000 €	20,00%
Conseil Départemental	120.000 €	20,00%
Sous-total des aides publiques	***480.000 €***	***80,00%***
Part de la Commune	120.000 €	20,00 %
MONTANT TOTAL (PREVISIONNEL)	600.000 €	100,00%

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.
Enfin, le Conseil fixe, à l'unanimité, le montant du loyer de l'espace de vente de la Poterie de Cliousclat à la SCIC à 200 €/mois, avec une application à compter du 1er mai 2018 seulement.
Le Conseil se termine après les questions diverses.

Cliousclat - Conseil Municipal du 13 mars

La 1ère délibération de ce Conseil est l'approbation de l'adhésion de la commune de Suze au SIGMA (Syndicat Intercommunal pour la Gestion Mutualisée de l'Assainissement) qui est notre SPANC (Syndicat Pour l'Assainissement Non Collectif). Tout nouveau projet d'adhésion nécessite en effet l'approbation de ceux qui sont déjà adhérents.

Le Conseil valide ensuite la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe pour permettre l'application de l'avancement.
Enfin, le Conseil approuve la proposition du groupe de travail concernant la dénomination du nom des rues, routes, chemins et impasses de la Commune. Beaucoup de noms existants sont confirmés. Lorsqu'il y a des noms à créer, ce sont des termes de potiers ou en lien avec la poterie qui sont principalement utilisés.
Toutes les délibérations ont été validées à l'unanimité.

Cliousclat - Conseil Municipal du 11 avril 2018

Ce Conseil est principalement axé sur les votes des CA et budgets de la commune et de l'assainissement. Le CA (Compte Administratif) est le résultat comptable des recettes et dépenses de l'année précédente, soit de 2017 pour celui-ci. Pour son vote, le Maire sort de la salle du Conseil, puisque c'est lui le responsable de ces comptes, pour permettre aux conseillers de voter librement la validation ou non du CA. Après le retour du Maire, il convient de voter le Compte de gestion, qui est similaire au CA mais qui est établi par le Trésorier payeur, l'affectation du résultat, puis le budget primitif et enfin les taux, de la taxe annuelle et du m3 d'eau pour l'assainissement et, pour la commune, des taxes d'habitation et foncières, bâti et non bâti. Toutes les délibérations de ce Conseil ont été approuvées à l'unanimité.

Assainissement :

- CA & Compte de gestion :

	Section exploitation	Section Investissement
Dépenses	15.048,08	3.025,00
Recettes	21.503,20	13.005,03
Résultat 2017	+6.455,12	9.980,03
Résultat exercice 2016	3.978,53	24.476,58
Excédent/déficit	**10.433,65**	**34.456,61**

- Affection de résultat :
  - Affectation en investissement : 0 €
  - Report excédent en fonctionnement : 10.433,65€.
- Budget 2018

	Section exploitation	Section Investissement
Dépenses	24.458,65	50.265,26
Recettes	24.458,65	50.265,26

- Vote des taux 2018 :
  - Taxe annuelle dite « part fixe » à 60.65 €
  - Le prix du mètre cube consommé à 0.81 €

Commune

- CA & Compte de gestion :

	Section fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	382.064.58	733.397.95
Recettes	446.830.95	308.352.68
Résultat 2017	64.766.37	-425.045.27
Résultat exercice 2016	243.963.59	467.225.33
Excédent/déficit	**308.729.96**	**42.180.06**

- Affection de résultat :
  - Reste à réaliser : + 84.500 € et résultat global 2017 en Investissement: + 42 180,06 € donc besoin d'investissement : 0 €
  - Affectation en investissement : 0 € (compte 1068),
  - Report excédent en fonctionnement de 308.729,96 €,
- Budget 2018

	Section fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	737.380,96	2.424.645,51
Recettes	737.380,96	2.424.645,51

- Vote des taux 2018 :
  - Taxe habitation : 13.62%
  - Taxe foncière bâti 16.42%
  - Taxe foncière non bâti 43.97%

Suite aux budgets, le Conseil approuve la création d'un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) intercommunal au niveau de la CCVD après dissolution de celui qui fonctionnait avec les communes de Livron, Loriol, Grâne, Mirmande et Cliousclat.
Enfin, avant les questions diverses, le Conseil approuve l'augmentation du temps de travail de Vincent DUREPAIRE, de 4 à 5 heures par semaines.

Conseil Municipal du 15 mai 2018

Toutes les délibérations, exceptée celle de l'adhésion à l'USAPR, ont été votées à l'unanimité.
Ce conseil débute par les attributions de subventions aux associations (demandes en forte hausse cette année) et au CCAS de la manière suivante : ACAL 350 € - Clioupatch 80 € - Certains l'aiment bio (Marchés du Coin) 400 € - FCPE Collège Daniel Faucher 326 € - Comité de jumelage 150 € - FNACA 150 € - Donneurs de sang 70 € - MJC Coluche 2.000 € - AFSEP (sclérosés en plaques) 50 € soit un total de 3.876 € et 2.400 € pour le CCAS.
Il a ensuite fallu désigner un nouveau délégué titulaire au SIVOS. Annick HERVE, jusqu'alors suppléante, a été nommée titulaire tandis qu'Isabelle PICCHI l'a remplacée comme déléguée suppléante.
Suite à la délibération du Conseil précédent, le Maire a proposé au Conseil d'adhérer (192 € pour 2018) à l'USAPR (Union pour la sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales) L'objectif de cette association est d'interpeller l'Etat et l'Europe en faveur d'une régulation du loup dans les zones de pastoralisme. Elle demande que la mise en place des moyens de protections et de défense soient facilitée et renforcée. **"Nous voulons que mesure soit prise de la souffrance des troupeaux attaqués, de la profonde détresse des éleveurs, de notre très grande inquiétude devant la mise à mal d'un secteur-clé pour l'économie et l'Environnement de nos communes." Les voix, lors du vote, se sont réparties de la manière suivante : 5 oppositions, 2 abstentions et 5 voix pour, dont celle du Maire : l'adhésion a donc été adoptée.**
Dans la cadre du projet de logements sociaux locatifs, l'opérateur, Habitat Dauphinois" a fait valoir son offre pour l'acquisition du terrain ou seront construits ces logements. Il ne s'agit, à ce stade, que d'une validation de principe pour une surface de l'ordre (le projet n'est pas abouti) de 600 à 800 m2 et d'un montant de 70.000 € net vendeur. La commune restera propriétaire des espaces autour des constructions. Le Conseil a validé le principe.
Enfin, concernant l'acquisition des panneaux d'adressage postale, le Conseil a validé l'offre de "Rochetaillée émail" pour un montant de 6.804,90 €HT (8.165,88 €TTC), les autres offres étant au-dessus de 8.000 €HT.
Le Conseil s'est terminé après quelques échanges autour de questions diverses.

Conseil Municipal du 27 juin 2018

Après avoir, comme d'habitude, approuvé le compte-rendu du Conseil précédent, la 1ère délibération porte sur le choix de l'entreprise pour le remplacement de la haie sur la place du village. Deux entreprises ont fait des propositions, mais l'une a proposé plusieurs options tandis que l'autre fait un forfait sans précision notamment concernant la hauteur des plantations proposées et il manque la prestation de remise en forme d'une butte. La délibération est donc ajournée au prochain Conseil en attendant des précisions manquantes.

Le point suivant consiste à supprimer le poste d'agent technique pour une durée hebdomadaire de 4 heures, occupé jusqu'au mois dernier par Vincent Durepaire pour le nettoyage des locaux municipaux, au profit d'un poste d'une durée hebdomadaire de 5 heures approuvée au Conseil précédent.

C'est ensuite une déclaration d'intention d'aliéner qui est étudiée concernant la parcelle AB206 appartenant à M. TIBLOUX sur la place du village. Sur proposition du Maire le Conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur cette parcelle.

Une autre parcelle fait l'objet d'une demande d'intention d'aliéner. Il s'agit de la parcelle ZE124 appartenant à M. FERNADEZ. Là encore, le Conseil décide de ne pas préempter.

Le Maire sollicite ensuite l'autorisation de demander des subventions complémentaires au Département, à la Région et à l'Etat concernant 2 projets : le Temple où la démolition du plafond à remplacer a permis de découvrir des désordres qui n'étaient pas prévisibles avant ce démontage. Il est nécessaire de traiter les poutres et la charpente contre des parasites. Le coût des travaux supplémentaires est de 11.330,40 €HT. Le 2ème projet est la pose des panneaux d'adressage qui est supérieur aux prévisions de 10.314 €HT. Le Conseil décide d'autoriser le Maire à solliciter des subventions supplémentaires.

La Commune est susceptible de recevoir une subvention en provenance des amendes de police pour un montant de 1.029 €HT à la condition que le projet subventionné soit un projet d'amélioration de la sécurité routière. Le Conseil décide de solliciter cette subvention qui permettra de subvention des panneaux de signalisation routière.

Au cours des questions diverses, le Maire explique au Conseil que la compétence de l'urbanisme est passé de manière obligatoire à la Communauté de Communes, soit la CCVD. Le Conseil Communautaire a décidé de démarrer tout de suite l'élaboration d'un PLU I (PLU Intercommunal). Mais pour cela il souhaite que les communes soient bien informées à mesure de l'avancement du projet et le Conseil Communautaire propose donc un circuit de validation des différentes décisions passant par l'approbation des Conseils Municipaux. C'est le cheminement proposé qui est expliqué au Conseil.

2 artistes souhaitent louer la Maison des Associations pour exposer leurs travaux. Le Conseil valide cette demande et arrête un coût de location de 200 € pour l'exposition.

Le Maire informe qu'une réunion s'est tenue avec le Maître d'œuvre des travaux de la Poterie, puis une réunion avec le groupe de travail. Les travaux de la 2ème tranche devraient démarrer début novembre prochain après le dépôt du permis de construire fin juillet 2018.

Le Conseil est clos à 21 h 40, toutes les délibérations ayant été approuvées à l'unanimité.

A la poterie

A 15H Visite guidée de la poterie par Pierre Béziat

De 14H à 19H Visite libre atelier et démonstration tournage et décor

Assemblage de sculpture en live par Dany JUNG au cours du week-end.

Le magasin et le petit musée seront ouverts de 10H à 12H30 et de 14H à 19H.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

#JEP2018

WWW.JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE CULTUREL 2018